NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU PACTE MONDIAL

BNP Paribas est membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis mars 2003. L'engagement du Groupe envers les dix principes du Pacte Mondial fait partie d'une démarche plus large en faveur du développement durable, qui constitue aujourd'hui un élément fondamental des principes d'actions de BNP Paribas

Les dix principes du Pacte Mondial ont été intégrés aux valeurs qui orientent la stratégie du Groupe et qui influencent les décisions opérationnelles de ses responsables.

« La diversité est l'un de nos atouts et nous devons la développer pour, mieux encore, être la banque d'un monde qui change et qui accompagne ses clients et ses collaborateurs dans les évolutions et les défis du XXIème siècle. Notre entreprise est ouverte à tous les talents, quelle que soit leur origine, et l'appréciation des capacités de chacun doit être exclusivement fondée sur l'évaluation de sa contribution et de ses compétences à toutes les étapes de son parcours professionnel. Les pratiques discriminatoires ne seraient pas seulement illégales ; elles porteraient atteinte au respect des personnes tout autant qu'à notre réputation et doivent donc être proscrites.

BNP Paribas est un employeur et un banquier très important dans les zones géographiques, notamment en France marquées par le multiculturalisme. Le brassage des profils constitue une source de créativité, d'innovation et d'efficacité dans nos activités bancaires et financières. Nous serons plus proches de nos clients si la composition de notre effectif reflète celle de la société qui nous entoure. Promouvoir la diversité est, pour BNP Paribas, un enjeu de performance et de responsabilité sociale et chacun de nous est invité à contribuer, dans sa vie de tous les jours, à la réalisation de cette ambition. »*

Baudouin Prot, *Administrateur Directeur Général* du Groupe

** Extrait de la lettre de l'Administrateur Directeur Général aux salariés.*

Pacte Mondial
Communication sur le Progrès
2008

Les dix Principes du Pacte Mondial : notre engagement	Actions et communication sur le progrès
NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	▪ **La démarche du Groupe en faveur du développement durable est opérationnelle dans chaque entité, et s'appuie sur une cartographie des enjeux relatifs aux impacts sociaux et environnementaux de toutes les activités.** ▪ **Chaque collaborateur, quel que soit son métier, sa fonction ou son territoire est acteur de la Responsabilité Sociale et Environnementale**
DROITS DE L'HOMME **1. Soutenir et respecter la protection des Droits de l'Homme** **2. S'assurer que leurs propres sociétés ne sont pas complices dans les abus de Droits de l'Homme**	▪ En 2006 le Groupe a contribué à créer la plate-forme Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH). Inspirée de l'initiative des entreprises anglo-saxonnes BLHIR, elle vise à mieux identifier les modalités opérationnelles de mise en œuvre du respect des droits humains fondamentaux dans les entreprises. ▪ Tous les contrats négociés par la fonction ITP incluent des clauses de conformité aux normes de l'Organisation Internationale du Travail ou aux législations locales pour les cas où celles sont plus strictes que les standards de l'OIT.
TRAVAIL **3. Respecter La liberté d'association et la reconnaissance du droit aux associations collectives** **4. Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire** **5. Soutenir l'abolition réelle du travail des enfants.** **6. Soutenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle**	▪ Pour BNP Paribas, la promotion d'un dialogue social constructif est une priorité. Le dialogue social au sein de BNP Paribas SA a été constructif en 2007. Instance de négociation, la Commission de Droit Social s'est réunie à 21 reprises et 9 nouveaux accords ont été conclus avec les organisations syndicales. ▪ BNP Paribas fait partie des quarante premières entreprises françaises signataires de la Charte de la diversité. ▪ Les priorités de la politique de diversité sont de garantir l'égalité de chances et le principe de non discrimination, notamment des minorités visibles, d'améliorer le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées et de promouvoir la féminisation de l'encadrement supérieur. ▪ Les emplois locaux contribuent directement au développement des pays dans lesquels BNP Paribas exerce ses activités. Le Groupe s'intègre ainsi naturellement aux différentes cultures et communautés, permettant aux
ENVIRONNEMENT **7. Adopter une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement** **8. Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale** **9. Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**	▪ Le Groupe a défini des orientations en matière de responsabilité environnementale intégrées aux principes d'actions qui guident les collaborateurs du Groupe. ▪ La sélection des approvisionnements représente un axe majeur de la démarche environnementale de BNP Paribas. Des clauses environnementales sont systématiquement intégrées dans les contrats fournisseurs. ▪ En 2006, BNP Paribas a mis en place un logiciel dédié au reporting environnemental du Groupe. La fiabilisation des mesures a permis la progression d'économies d'énergie et de matières premières, de sélection des approvisionnements et de gestion des déchets. ▪ Avec 1 235 millions de dollars de financements, BNP Paribas est un des leaders mondiaux dans le domaine des énergies renouvelables en 2007.
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION **10. Lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**	▪ Le Groupe exerce un contrôle permanent, grâce à la fonction *Conformité*, pour prévenir le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme. ▪ Ce dispositif mobilise plus de 300 employés dans le monde, des formations et l'implémentation de logiciels de filtrage et de pilotage spécialisés.

Pacte mondial
Communication sur le Progrès
2008

CHAPITRES DU RAPPORT ANNUEL 2007[1]		Rapport de Développement Durable	Principes du Pacte Mondial	Global Reporting Initiative
MOT DU PRESIDENT		p 2		1.1, 1.2, 4.8
LA DÉMARCHE DU GROUPE		p 74-80		
Une responsabilité fondée sur des valeurs et des principes d'action		p 75		1.2, 4.11
BNP Paribas, acteur engagé de la promotion du développement durable		p 75-76		4.11-4.13
Une démarche intégrée		p 77-78		1.2, 4.11-4.13
Une action reconnue par les agences de notation		p 79-80	N°8	1.2
CONFORMITÉ		p 81-86	N°6, N°10	1.2 ; MA : SO/SO4
BNP PARIBAS ET SES ACTIONNAIRES		p 90-99		
LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		p 100-126		
Les valeurs du Groupe		p 100	N°4, N°5	4.8 ; MA : LA ; MA : HR
Le référentiel de gestion des ressources humaines		p. 101-103		2.5, 4.8, 2.8 ; MA :LA ; MA : HR/HR5;MA:LA/LA1
Les principaux défis de la gestion des ressources humaines		p. 104		
Des enjeux opérationnels clairement identifiés	Adapter qualitativement et quantitativement l'emploi	p 105		MA : LA/LA1/LA2
	Assurer un recrutement en phase avec les spécificités des métiers de la banque	P 105-107		MA : LA/LA1/LA2
	Développer la compétence des salariés et des équipes	p 107-109		MA : LA/LA10-12
	Fidéliser par des rétributions compétitives	p 110-112	N°1	MA : EC
	Gérer les carrières et la mobilité de façon dynamique	p 112-113		MA : LA/LA2
	Promouvoir la diversité sous toutes ses formes	p 114-121	N°1, N°6	MA : LA/LA 13-14 ; MA :HR/HR 3-4; MA: EC/EC 7
	Protéger la santé des collaborateurs	p 122-123	N°1	MA : LA/LA 7- 9
	Entretenir un dialogue social de qualité	p 124	N°1 / N°3	MA : LA/LA 4 ; MA HR/HR 5
	Déployer un dispositif mondial de pilotage du changement	p 125-126		4.14-4.17
LES RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS		p 127-137		

[1] Pour consulter le Rapport Annuel de Développement Durable 2007 : http://www.bnpparibas.com/fr/developpement-durable/pdf/RSE-2007fr.pdf

Relation de proximité	p 127-132	N°9	MA :EC/EC1/EC2 ; MA EN/EN6 ; MA : SO/SO1, MA : PR/PR1/PR3/PR5
L'investissement socialement responsable	p 132-136		MA : EC/EC1/EC2 ; MA : EN/EN26 ; MA : HR
Les relations avec les fournisseurs	p 137	N°1, N°2, N°9	MA : EC/EC6 ; MA : EN, MA: HR/HR1; MA: PR/PR1
LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL	p 138-150		
Trois domaines d'action	p 138-140	N°7, N°8	4.8 ; MA : EN/EN1/EN2/EN3/EN4/EN6/EN7/EN16/EN17/EN18/EN22
Quatre leviers	p 141-144	N°7, N°8	4.8 ; MA : EN/EN1/EN2/EN6/EN14/EN26
Moyens d'action	p 112-11-7	N°1 /N°2, N°8, N°9	4.8 ; MA : EN/EN6/EN26 ; MA EC/EC2
L'ANCRAGE SOCIAL	p 151-158		
Un engagement renforcé dans la microfinance	p 151-153	N°1, N°6	4.8 ; 4.12-4.17 ; MA EC/EC8/EC9
Des actions de proximité pour promouvoir l'insertion et la solidarité	p 153-155	N°1, N°6	4.8 ; 4.13-4.17
La Fondation BNP Paribas: une fondation présente et imaginative	p 156-158	N°1, N°6	4.8 ; 4.12 ; 4.14 ; 4.17 ;MA : EC/EC6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	p 160-162		

MA : Approche Managériale définie dans les lignes directrices GRI G3 ; EC : Economie ; EN : Environnement ; IP : Responsabilité du fait des produits ; LA : Emploi, relations sociales et travail ; HR : Droits de l'Homme ; SO : Société.